l'attention sur les faits suivants, parvenus à sa connaissance :

1° Les lignes ferrées italiennes demandent, touchant le paiement de frais de transport international, que le paiement de la partie se rapportant au parcours étranger soit effectué en or ou en écus d'argent. Seule la partie concernant le parcours italien peut être payée en papier italien (B. I, 372 II, 114.)

2° La direction royale des voies ferrées, à Berlin, a informé la Chambre de commerce de cette ville que les stations allemandes calculent en or la totalité des frais de transport, par conséquent aussi la partie du parcours italien; elle a, à cette occasion, appelé l'attention du commerce allemand sur la possibilité qu'il y a de bénéficier, sur les parcours italiens, du paiement de la taxe en lires-papier, à leur valeur nominale, en adressant contre remboursement les expéditions destinées à l'Italie et à fort payé celles provenant de l'Italie (B. II. 118).

3° Après la sentence de la Cour d'appel de Chambéry, publiée B. III, 172, la Compagnie italienne, à la station de Modane, ne peut demander que le paiement des frais de transports en monnaie ayant cours légal en Italie, attendu que, si la station de Modane est située sur le territoire français, elle fait partie toutefois, au point de vue commercial, de la ligne italienne. La question du paiement des transports, dans une station de la ligne française, n'a d'ailleurs pas été définie par cette sentence.

RÉPUBLIQUE ARGENTINE

PROTECTION D'INDUSTRIES NOUVELLES
dans la Province Santa-Fé

Ces lois traitent de l'encouragement des industries telles que sériculture, utilisation des fibres textiles et fabrication de l'amidon dont l'implantation et le développement dans le pays serait un nouvel et vaste champ de travail et de gain pour les agriculteurs capitalistes.

Les avantages et les rendements que leur exploitation produira seront importants, car dans le premier semestre de l'année courante il a été importé les quantités suivantes de matières textiles suivant les données de la « Estadistica Comercial ».

Produits textiles, filature, tissus, corderie.				
Coton en rames.	Kilos	38.730	Val. piast. or	9.679
» filé.....	»	443.485	»	166.455
Etoupe.....	»	188.658	»	26.788
Cacheron.....	»	38.523	»	11.556
Fil pour coudre les voiles et les sacs.....	»	147.466	»	44.199
Fil spécial pour les faucheuses.	»	236.756	»	47.351
Fil pour la fabrication des allumettes	»	34.533	»	20.719
Fil pour lier la laine.....	»	72.300	»	8.676
Fil pour lier les ressorts	»	38.640	»	7.728
Lin filé.....	»	52.374	»	52.374
Fite filée	»	614.772	»	36.886
» en rame....	»	136.135	»	10.816
» tressée	»	70	»	490
Tissus				
Serpillière.....	Tonnes	6.233	»	1.210.
Produits facturés				
Cordages en général.....	»			167.236
Mèches de lampes et bougies.....	Kilos	24.590	»	16.091
Semelles d'espadries.....	»	8.890	»	
		Total en piast, or.....		4.869.292
Amidon				
Amidon de blé et d'autres céréales	Kilos	230.393	Val. piast. or	30.439
Riz				
Riz avec ou sans écorces dont la plus grande part a transformé en amidon.....	Tonnes	12.570	»	726.836
		Total en piast or.....		757.275

Voici le texte de ces lois, qui portent toutes la date du 15 septembre 1893 :

Sont exonérées de tout impôt pendant dix ans, à compter de la promulgation de la présente loi, les fabriques de cordes et de tissus existant actuellement ou que l'on établirait à l'avenir, si elles emploient le lin, le chanvre, le coton et la soie que la Province produit.

Sont exonérées de tout impôt pendant deux ans, les fabriques d'amidon existant dans la Province ou que l'on y établirait jusqu'au 31 décembre 1897, si elles élaborent l'amidon avec des produits récoltés dans la Province.

Le Pouvoir Exécutif fera répartir, pendant cinq ans par l'intermédiaire du Ministre de l'Agriculture, une somme qui ne dépassera pas vingt mille piastres par an, pour favoriser le développement de l'industrie sériciccle et de la culture du coton.

La répartition de la somme sus indiquée, s'effectuera de la manière suivante :

1° On donnera une prime de quatre-vingts piastres monnaie nationale par chaque plantation de mille pieds de mûriers âgé de plus de deux ans ;

2° Par chaque vingt kilogrammes de soie provenant de cocons, quarante piastres ;

3° Par chaque cinquante kilogrammes de soie filée et tissée dans la Province, deux cents piastres ;

4° Par chaque hectare planté en coton cinquante piastres.

Seront exonérés du paiement des impôts directs tous les terrains destinés à la culture du coton et du mûrier, et, en outre, une superficie dix fois plus grande si le terrain appartient au même propriétaire. Le Pouvoir Exécutif dictera des règlements déterminant l'époque et la forme dans laquelle se fera la répartition des primes accordées.

LES SOIERIES
A LA FOIRE DE NIJNI-NOVGOROD

L'importance des transactions en soieries baisse annuellement à la célèbre foire de Nijni-Novgorod, et on prévoit l'époque où le commerce des soies et des soieries y dégénèrera en simples affaires de petites boutiques. La principale cause de cet état de chose se trouve dans ce que les négociants préfèrent actuellement faire leurs principaux achats à Moscou. En outre les docks de la foire sont humides et se prêtent difficilement au dépôt des soieries qui s'y détériorent rapidement. La foire de Nijni-Novgorod alimente en soieries les contrées qui sont traversées par le Volga, le Caucase, le Khiva, le Boukhara, la Perse et une certaine partie de la Sibérie. Cette année les affaires étaient particulièrement défavorables et surtout en brocart, car les consommateurs habituels de cet article, les Boukhariens et les Khiviens pour qui l'année a été mauvaise, achetèrent fort peu.

Le total des soieries exposées valait 3,240,000 francs. Les ventes n'ont été que 1,674,000 francs, il resta donc invendu pour 1,566,000 francs.

Malgré la hausse des prix, de 10 à 12 o/o, sur la soie écrue, ceux des produits fabriqués ont été plus bas que l'année dernière.

La presque totalité des ventes a eu lieu à crédit de six mois à un an.

COTONS

(*Dépêche communiquée par* M. LEON CLERC)

Liverpool, 6 janvier, 1 h. 37

Ventes : 10.000 balles. Marché calme. Vendeurs.

Janvier.....	4 27 0/0	Juillet-Août..	4 27 0/0
Février-Mars..	4 26 0/0	Sept.-Octobre	4 27 1/2
Mars-Avril.....	4 26 0/0	Octobre-Nov.	4 28 0/0
Avril-Mai.....	4 26 0/0	Nov.-Décemb.	../..
Mai-Juin.....	4 26 0/0	Décembre.....	../..
Juin-Juillet...	4 26 1/2	Janv.-Février	4 26 ./.

Le Havre, 4 janvier.

(*De notre correspondant particulier*)

REVUE DE LA SEMAINE

Cotons. — Nous retrouvons les marchés américains en hausse de 14 à 15 points après les derniers jours de vacances, malgré une légère réaction de 1 à 5 p. à New-York et de 1 à 7 p. à New-Orléans.

Les avis de recettes sont encore sans influence marquée, mais il est maintenant douteux que le chiffre de la semaine atteigne 180.000 balles et il est plus que certain que les stocks intérieurs montreront demain une diminution importante. Il paraît aussi certain que le gouvernement ordonnera une nouvelle émission de bons pour une somme de 100 millions de dollars ce qui remédiera, au moins momentanément, à la crise financière rendue probable par la recrudescence des exportations d'or.

Sur place le marché a été au grand calme et par suite de la fermeture de la Bourse pendant 2 jours et demi le chiffre des ventes est très insignifiant. Les cours ont été élevés en cloture de 1.25 pour les Etats-Unis et 0.50 pour les Indes. Le low-middling New-Orléans ressort ainsi à 54 1/4 et le good oomra à 42.50.

Le terme a été également très calme et le total des ventes atteint à peine 13.000 b.

Aujourd'hui, les prix se sont mis au niveau de ceux des marchés étrangers et par suite présentent sur la semaine dernière une hausse de 1 fr. 75.

Voici les cours de clôture : janvier 51 1/8, février 51 3/8, mars 51 5/8, avril 51 3/4, mai 52 »», juin 52 1/8, juillet 52 3/8, août 52 5/8, septembre 52 3/4, octobre 52 1/8, novembre 52 1/2, décembre 51 1/2.

Amsterdam, 2 janvier.

Cotons d'Amérique, base middling janvier 24,60, janvier-février 24,60, février-mars 24,70, mars-avril 24,70, avril-mai 24,70, mai-juin 24.90, juin-juillet 25,»», juillet-août, 25,10, août-septembre 25,20, septembre-octobre 25,20. — Fermes

Londres, 2 janvier.

Cotons des Indes-Orient, plus fermes; vendeurs fair red Coconada 3 3/16 d., cif, flue Bengale 3 1/4d., fully good 2 15/16d. et good 2 13/16d. coût et fr.

Manchester, 2 janvier.

Il règne beaucoup de demande pour tissus, la majeure partie pour les marchés de l'Extrême-Orient, toutefois il est très difficile d'obtenir quelque hausse sur les prix et là où elle a été garantie l'amélioration est encore tout à fait insuffisante pour couvrir le coût élevé de la production. Les filés se cotent en hausse, par suite de l'avance survenue sur le coton américain. Les transactions, toutefois, ont seulement été modérées, quoiqu'on soit en négociation pour d'assez fortes parties à une fraction en dessous des prix courants.

Bombay, 2 janvier.

Cotons fermes et demande calme; fully good Dhollerah nouvelle récolte sur emb. printemps 213 Rps.

Recettes de la semaine 45,000 balles. Expéditions dito pour le Continent 10,000 balles, dito pour l'Angleterre »,»»» balles.

LIN, JUTE & CHANVRE

Londres, 2 janvier.

Chanvres : Calmes; fair current Manille, expédition lointaine, vendeurs à liv. st. 17,10 cif.

Jutes : Calmes; bonnes première marques natives, déc.-janv., vendeurs à liv. st. 12.6 cif; 500 bls MN double triangle, dans le dock Dundee, vendues à liv. st. 10.5 cif.

Riga, 29 décembre,

Lins : La demande pour l'exportation n'est pas active à cause des jours fériés. Sur notre place la tendance est généralement plus calme; les prix sont sans changements fermes. Les lins Hoffs sont principalement recherchés. Les arrivages sont assez considérables, toutefois parmi eux se trouvent beaucoup de marchandises en transit.

Chanvres : A l'étranger, calmes. A l'intérieur, les vendeurs se montrent un peu plus conciliants. Ces jours derniers il a surgi plus de demande pour chanvres d'hiver et les prix sont devenus plus fermes. Les stocks étant restreints, en Russie, il est probable que les prix ne baisseront pas, notamment pour les bonnes qualités et marchandise d'hiver.

Condition publique de Roubaix
Mouvement du 30 décembre au 4 janvier

	Nombre de colis	Poids présentés
Soies	18	1.769 kil.
Laines peignées mécaniquement.	2.970	338.551 »
» filées	869	108.909 »
» blousses	47	4.961 »
Cotons	302	31.918
TOTAUX	4.206	486.088 kil.

Marché à terme : ..... kil.
Tirage 471 ./. opérations
Décreusage 9 ./.

Avis intéressant le commerce des tissus

MM. Dilsheime et Rotschild, 13, rue Grange-Batelière, ont un acheteur pour la haute nouauté d'été.

M. Max Rosemberg, 55, rue des Petites-Ecuries, a un nouvel acheteur en hautes nouveautés pour été.

RENSEIGNEMENTS COMMERCIAUX
INTÉRESSANT L'INDUSTRIE TEXTILE

Formations de sociétés

Lyon. — Société en nom collectif G. Cambefort et Cie, commission, 16, rue Pizay. et 4, rue de la République. Durée 3 ans, du 1er janvier 1896. Capital 1,000,000 fr.

Lyon. — Société Oriard et Cie, fab. de soieries, 14, rue Désirée. Durée 8 ans, 6 mois et demi, du 15 décembre 1895. Capital 200,000 fr.

Paris. — Société en nom collectif Richard Chandler et Cie, commission, 50, faubourg Poissonnière, et 18, place Tolozan, à Lyon, 20, Cheapside, à Londres. Durée 3 ans, du 1er janvier 1896. Capital 800,000 fr.

Paris. — Société en commandite, Lamy, Ancouturier et Cie, tissus en gros, 30, rue Croix-des Petits-Champs. Durée 5 ans. Capital 400,000 fr.

Paris. — Société en nom collectif J. Prempain et Montégut (confections en gros pour enfants et jeunes gens), 16, rue Croix-des-Petits-Champs. Durée 10 ans. Capital 295,000 fr.

Paris. — Société en nom collectif Rousseau, Roche et Delamare (confections en gros pour dames et enfants). 15 rue d'Aboukir. Durée 10 ans. Capital 140,000 fr.

Constantine.— Société en nom collectif Compagnon et Cie (tissus, nouveautés, confections), 1. rue d'Aumale. Durée 5 ans, Capital 50,000 fr.

Toulouse. — Société en nom collectif Valéry et Cie, mercerie, hautes nouveautés, 22, rue Alsace-Lorraine. Durée 12 ans. Capital 20,000 francs.

Dissolutions de sociétés

Lyon. — Micol et Barron, fabricant de velours, 4, place Croix-Paquet. Liquid. les associés.

Paris. — Ricco et Cruchet, tulles et dentelles, 18, rue du Quatre-Septembre. Liquid. M. Cruchet.

New-York. — Oelbermann, Dommerich et Cie, commission, importation. Les commanditaires MM. Léopold Schœller et Sons, de Duren, et Christophen Andreæ, de Muelheim, se retirent. MM. Emile Oelbermann et Louis F. Dommerich contiuent les affaires sous l'ancienne raison sociale.

Declarations de faillites

Lyon. — J. Berthier, soierie, à Grandchamps, près Saint-Bel (Rhône). Syndic M. Canavy.

MOUVEMENT MARITIME

ARRIVAGES

ALGER, 4 janvier, 6 h. soir. — *Chesné*, Genestal et Delzons, de Rouen; chargera en retour, vins, etc.

BORDEAUX, 4 janvier. — *Saint-Joseph*, Tandonnet, d'Algérie.

BUENOS-AYRES, 2 janvier. — *Sud-America*, La Veloce, de Gênes.

BRINDISI, 4 janvier. — *Valetta*, P. et O., d'Australie, etc.

CADIX, 5 janvier. — *Alfonso XIII*, Lopez, des Antilles.

DUNKERQUE, 4 janvier. — *Pampa*, Chargeurs-Réunis, de La Plata.

Voilier *Ebenezer*, Allemand, de Philadelphie, pétrole.

5 janv. — *Johannesburg*, d'Australie, laines.

GIBRALTAR, 4 janv. — *Malaga*.

HAVANE, 4 janv., 11 h. soir. — *La Navarre*, Cie Gle Trans., de St-Nazaire.

HAVRE, 5 janv., 4 h. soir. — *La Bourgogne*, Cie Gle Trans., de New-York; *Dux*, suédois, de Stockholm, bois, etc., L. Duménil-Leblé; *Jean-Bart*, Cie des Vapeurs du Nord, de Bayonne à Rouen; *Bolivia*, Cie Hambourgeoise, des Antilles.

LIVERPOOL, 4 janvier, 2 h. soir. — *Umbria*, Cunard, de New-York.

MALAGA, 5 janvier. — *Standard*, norvégien, d'Alicante pour Havre, vins, etc.

ROUEN, 4 janvier. — *Lutèce, Amiral-Cécile Sam-Lancaster*, d'Angleterre ; *Mabel*, Burnett, de Londres à Paris.

Voilier *Mildred*, de Charlestown.

STOCKHOLM, 4 janvier. — *Rex*, suédois, du Havre, L. Duménil-Leblé.

SAINT-THOMAS, 3 janvier.—*Saxonia*, Cie Hambourgeoise, du Havre.

SYDNED, 5 janvier. — *Ville-de-La-Ciotat*, Messageries, de Marseille à Nouméa.

DÉPARTS

BORDEAUX. 5 janvier. — *Chili*, Messageries, pour le Brésil ; *Emma*, Worms et Cie, pour Havre.

COLON, 3 janvier. — *Labrador*, Cie Générale Trans., pour Saint-Nazaire.

DARTMOUTH, 3 janvier. — *Godwit*, de Mantoudi à Amsterdam et Rouen.

GAND, 4 janvier. — Voilier *Alembic*, pour Alger.

LIVERPOOL, 3 janvier. — *Gulf-of-Guinea*, pour Dunkerque.

LA COROGNE, 2 janvier, 9 h. soir. — *Reina-Maria-Cristina*, Lopez.

LAS PALMAS, 2 janvier, 3 h. matin. — *Alfonso XII*, Lopez.

MADÈRE, 30 décembre. — *Julia-Park*, de La Plata à Dunkerque.

MONTEVIDEO, 3 janvier. — *Angers*, de Nouméa pour Deptford, nickel, etc.

NEWPORT, 4 janvier. — *Southwood*, pour la Pointe-à Pitre.

POINTE-DE-GRAVE, 4 janvier. — *Le Calvados*, Cie Générale Trans., pour l'Algérie.

PERNAMBUCO, 3 janvier. — *Oropesa*, Pacific, de La Pallice au Pacifique.

ROUEN, 4 janvier. — *Neptune*, Neptune, pour l'Algérie et retour, Clamageran; *Raoul-Godard*, Anquetil, pour Passages et retour; *Nardkap*, danois, pour Hoeiva, fûts vides.

5 janvier. — *Altona*, pour Goole, Genestal et Delzons.

SINGAPORE, 3 janvier. — *Calédonien*, Messageries, pour la Chine.

VALENCE, 3 janvier. — *Triano*, espagnol, pour Rouen, 3,000 fûts vins, Clamageran.

Bourse commerciale de Paris du 6 janv. 1896

	Ouv.	Clôt.		Ouv.	Clôt.		Ouv.	Clôt.
Alcool			**Avoines**			**Farines**		
Cour	31 ..	31 25	Cour.	44 75	44 75	Cour.	40 50	40 50
Févr..	31 50	31 50	Février	44 75	44 75	Février	44 ..	40 75
M.-Av	32 ..	32 25	M.-Av	45 ..	45 ..	M.-Av	44 50	44 50
4 mai	32 50	32 75	4 mars	45 25	45 25	4 mars	44 75	44 75
Blés			4 mai	45 50	45 50	4 mai	45 50	45 50
Cour	18 50	18 50	**Lin**			Corbeil	45 ..	45 ..
Févr..	18 75	18 75	Cour.	46 75	47 ..	**Sucres**		
M.-Av	19 ..	19 ..	Févr	47 ..	47 ..	Cour.	30 87	30 75
4 mars	19 25	19 27	4 mars	47 25	47 25	Févr	31 62	30 87
4 mai.	19 75	19 50	4 mai	48 25	48 25	4 mars	31 ..	31 62
Seigles			**Colza**			4 mai	31 37	31 ..
Cour.	40 75	41 75				4 octo	31 75	32 ..
Févr..	41 ..	41 ..	Cour.	54 75	54 75	Roux.	28 25	.. ..
M.-Av.	41 25	41 25	Févr	54 75	54 75	Raffin.	104 50	104 25
4 mars	41 50	41 25	4 mars	54 75	54 75	Circulat	.. ..	.. ..
4 mai	41 75	41 75	4 mai	53 ..	53 ..			

LE HAVRE, 6 janv. — (*Cote de la Clearing-House*)

COTONS			
Janvier	50 75	Mai	51 40
Février.....	51 ..	Juin	51 75
Mars.....	51 25	Juillet.....	..
Avril.....	51 50	Août....	52 25
CAFÉS			
Janvier....	87 25	Mai..	82 25
Février	86 ..	Juin.....	82 25
Mars	83 50	Juillet....	81 25
Avril.. ...	81 25	Août	81

Septembre..	82 50		
Octobre ..	.. ..		
Novembre..	.. ..		
Décembre.	.. ..		

Le directeur-gérant ALFRED REBOUX

Imp ALFRED REBOUX, rue Neuve, 17, Roubaix

MARCHÉS A TERME

Cours du 6 Janvier 1896

LAINES PEIGNÉES

MOIS DE LIVRAISON	ROUBAIX-TOURCOING Peignés de La Plata et de l'Uruguay Type unique		ROUBAIX-TOURCOING Peignés d'Australie Type A B		LEIPZIG (par télégraphe) Type B Buenos-Ayres B d'Anvers	
	Cote précédente	Cote du jour	Cote précédente	Cote du jour	Cote précédente	Cote du jour
					MARKS	MARKS
Janvier	....	4.00	.....	.....	3.125	3.125
Février	4.025	4.00	.....	.....	.....	.....
Mars	4.025	4.025	.....	.....	.....	.....
Avril	4.025	4.025	.....	.....	3.15	3.15
Mai	4.05	4.05	.....	.....	.....	.....
Juin	4 05	4.075	.....	.....	3 20	3 20
Juillet	4 075	4.10	.....	.....	.....	.....
Août	4.075	4.10	.....	.....	3 225	3.225
Septembre	4.10	4.10	.....	.....	.....	.....
Octobre	4.10	4.10	.....	.....	3.25	3 25
Novembre	....	.....	.....	.....	.....	.....
Décembre	.....	.....	.....	.....	3.275	3.275

LAINES PEIGNÉES

MOIS DE LIVRAISON	ANVERS (par télégraphe) Peignés Buenos-Ayres Allemand B		ANVERS (par télégraphe) Suint de La Plata Type C		LE HAVRE (par télégraphe) Buenos-Ayres Prima bonne courante 36 0/0	
	Cote précédente	Cote du jour	Cote précédente	Cote du jour	Cote précédente	Cote du jour
Janvier	3.825	3.85	1.18	1.18	1.175	1.175
Février	3 90	3 875	1 20	1.195	1 23	1 23
Mars	3 925	3 90	1 20	1.195	1.235	1 235
Avril	3 925	3 925	1.205	1.20	1 24	1 24
Mai	3.95	3 925	1 21	1 205	1 245	1 245
Juin	3.975	3.95	1 215	1 21	1 25	1 25
Juillet	3.975	3.975	1.22	1 215	1 255	1.255
Août	4 00	3.975	1 22	1 22	1 26	1 26
Septembre	4.025	4 00	1.225	1.225	1.265	1 265
Octobre	4 025	4 025	1 225	1.225	1 27	1 27
Novembre	4 05	4.025	1.23	1 23	....	.....
Décembre	4.05	4.05	1 235	1.235	.....	.....

OPÉRATIONS

ROUBAIX-TOURCOING
Tendance soutenue

Type unique	Janvier.....	....	k. à	....
	»	.....	»	....
	»	.....	»	.....
	»	.....	»	....
	Février.....	10 000	»	3 975
	»	10.000	»	4.00
	»	5.000	»	4 025
	»	.....	»	.....
	»	.....	»	.....
	»	.....	»	.....
	Mars.....	.....	»	.....
	»	.....	»	.....
	Avril.....	.....	»	.....
	»	.....	»	.....
	Mai.....	5.000	»	4 025
	»	10 000	»	4 05
	»	5 000	»	4 075
	»	.....	»	.....
	Juin.....	15 050	»	4 05
	»	30.000	»	4 075
	»	.....	»	.....
	»	.....	»	.....
	Juillet.....	5.000	»	4.10
	Août.....	.....	»	.....
	Septembre..	.....	»	.....
	Octobre	.....	»	.....
Type A B	Novembre...	.....	»	.....
	Decembre...	.....	»	.....
	Mars.....	.....	»	.....
	Avril.....	.....	»	.....
	TOTAL.....	95.000	k.	

ANVERS
Tendance calme

Type B	Janvier	.....	k	à ....
	Février.....	.....	»	....
	Mars.....	.....	»	....
	Avril.....	10 000	»	....
	Mai.....	20 000	»	....
	Juin.....	30.000	»	....
	Juillet.....	.....	»	....
	Août.....	35 000	»	....
	Septembre...	20 000	»	....
	Octobre	15.000	»	....
	Novembre...	.....	»	....
	Décembre...	.....	»	....
	TOTAL.....	180.000	k.	

En suint, on a traité 125 balles.

LEIPZIG
Tendance ferme

TOTAL..... 10 000 k.

Annonces légales

TRIBUNAL DE COMMERCE DE ROUBAIX

Dernière réunion pour les vérifications et affirmations

Les créanciers de M. Adolphe Lubrez, patron des bateaux *Alcazar* et *Providence*, à Wasquehal, qui n'ont pas encore produit leurs titres de créances, sont invités à les remettre sans délai entre les mains du greffier du tribunal ou du liquidateur. — Ils sont, en outre, prévenus qu'une dernière assemblée pour la vérification de leurs créances aura lieu le 11 janvier 1896, à 2 heures 1/2, au tribunal de commerce, salle des créanciers. 41309d

Vérification et affirmation des créances

Les créanciers de M. Casimir Dujardin, marchand de chaussures à Roubaix, rue Beaurewaert, sont invités à se réunir le 13 janvier 1896, à 11 heures 1/2, au tribunal de commerce, salle des créanciers, pour vérification de leurs créances. Ceux qui n'ont pas encore effectué la remise de leurs titres et bordereaux sont invités à les déposer dans le délai de quinzaine au greffe du tribunal de commerce ou dans les mains du liquidateur. 41311

Par jugement du 3 janvier 1896, rendu sur requête du débiteur, le Tribunal a déclaré en état de liquidation judiciaire M. Louis Courouble, ébéniste, à Croix, rue St-Piat. — Les créanciers sont convoqués à se réunir le 11 janvier 1896, à 5 h. 1/2, au Tribunal de commerce de Roubaix, salle des créanciers, pour examiner la situation du débiteur et donner leur avis sur la nomination du liquidateur définitif et sur l'élection de contrôleurs.

Le greffier du tribunal,
41311d E. VITOU.

Immeubles à vendre
Ville balnéaire de Heyst-sur-Mer

Etudes de Me René FRAEYS et Joseph VAN DER HOFSTADT, notaires à Bruges.

VENTE PUBLIQUE
DE LA JOLIE
VILLA
SAINT-JOSEPH
ayant une superficie de 179 mètres carrés, sise le long et dans la plus belle partie de la digue de mer.

SÉANCES :

Mise-à-prix, mardi le 21 janvier 1896;
Adjudication définitive, mardi 4 février 1896.

Chaque fois à 3 heures de relevée, à l'*Aigle Impérial*, place du Théâtre, à Bruges.

1/2 0/0 de prime de mise-à-prix. 4125

Etude de Me George RICHARD, docteur en droit, avoué à Montdidier.

ADJUDICATION
par suite de saisie immobilière

En l'audience des criées du Tribunal civil de première instance séant à Montdidier, au Palais-de-Justice de ladite ville, **le vendredi 17 janvier 1896**, à une heure de relevée, en un seul lot, de :

PREMIÈREMENT
UNE
PROPRIÉTÉ
à usage de
FILATURE
occupée par la société Hermann frères.

Sise à HANGEST-EN-SANTERRE (Somme), rue de la Tour

DEUXIÈMEMENT
TOUT LE
MATÉRIEL IMMEUBLE
par destination attaché à ladite usine.

DÉSIGNATION COMPLÈTE

de l'immeuble à vendre, telle qu'elle est insérée au cahier des charges.

Canton de Moreuil
Arrondissement de Montdidier
Département de la Somme

Premièrement. — Une propriété à usage de filature, occupée par la Société MM. Hermann frères, consistant en **maison d'habitation, ateliers de filature**, magasins, remises granges, construits en briques, située rue de la Tour, contenant en superficie, quatre-vingt-cinq ares dix-sept centiares, y compris les circonstances et dépendances, tenant d'un côté à Chantrelle-Heuduin et autres, d'autre côté à Mesdemoiselles Benoist, d'un bout à M. Mortier-Prangère et d'autre bout à la rue.

Deuxièmement. — Tout le **matériel** immeuble par destination attaché à ladite usine, consistant notamment en dix-huit métiers à préparation, système Hermann et Mouraux, six métiers à filer, deux bancs à broches, une machine à vapeur Carvol, de la force de quarante chevaux, un générateur de la force de cinquante chevaux, un gazomètre, deux métiers à retordre et doubler, en un mot tous les objets indispensables à l'exploitation de l'usine dont s'agit.

Mise-à-prix, outre les charges..... **15,000 fr.**

Pour visiter s'adresser sur les lieux à l'usine.

S'adresser, pour tous renseignements : 1° à Me RICHARD, avoué à Montdidier, poursuivant la vente; 2° et au greffe du Tribunal de première instance de Montdidier, où le cahier des charges est déposé. 41305 4112

Etude de Me VANLAER, notaire à Lille.

ADJUDICATION

Le lundi 20 janvier 1896, à 2 heures de relevée, en la mairie de WILLEMS, de :

UNE PETITE
FERME
et 3 hectares 28 ares 2 centiares de
FONDS, VERGER
ET
TERRES EN LABOUR
en 3 parties, sur Willems et Sailly-lez-Lannoy, au hameau de Robigeu, autrefois occupés par les frères Lecocq. 4107

Immeubles à louer

MAISONS On demande à louer cent ou cent cinquante maisons avec écurie et grande porte, **au centre ou quartier commerçant**, deux maisons à vitrine et petit atelier, pour droguiste et serrurier-poêlier. Se hâter. S'ad. 40, rue de l'Union, Roubaix. 55

MAISONS On désire louer, dans les environs du boulevard de la République, deux maisons, dans les prix de 650 à 800 fr. Ecrire au bureau du journal, aux initiales V. U. 98031—40900

USINE On demande à louer avec ou sans promesse de vente, dans le district d'Hallain (Nord), une usine avec ou sans matériel, pouvant convenir à tissage d'ameublement. Ecrire A. Z., bureau restant, gare du Nord, Paris. 41133

CHAMBRES ET CABINET A louer de suite deux belles chambres et un petit cabinet, quartier tranquille, prix très modéré. S'ad. rue Constantine, 10, près la rue Kléber, à Croix. 99584

Appartements & Chambres
A LOUER

Publicité économique : Chaque mention d'une ligne de ce tableau se paie vingt centimes; six jours: un franc; quinze jours: deux francs; un mois: trois francs. Ce tableau est publié dans les deux éditions du « Journal de Roubaix » (soir et matin).

Appartements garnis ou non garnis

2 chambres, 4, rue Basse-Mazure.
Chambre garnie, rue d'Alsace, 37.
Appartements, 16, rue Richelieu.
Chambres garnies, r. de la Gare, 41
Plusieurs chambres garnies, 96, rue Fosse-aux-Chênes.

Ventes diverses

CHAUDIÈRE ET MACHINE A vendre chaudière verticale de 12 à 15 chevaux, et une machine de 8 chevaux. S'ad. chez M. Dejumnée, marchand de métaux, rue Descartes, 23, Roubaix. 41280d

ENSEIGNEMENT

AUX PARENTS « Pension « Beverley » Londres Barnes. Reçoit jeunes gens désirant apprendre l'anglais. Vie de famille. Steveas, directeur. 41286—968

DEMANDES & OFFRES
D'EMPLOI

Avis de la direction du journal

Ne pas adresser les lettres en réponse aux annonces au Directeur du journal, mais aux initiales indiquées dans l'annonce. Exemple: F.S. 45, bureau du JOURNAL DE ROUBAIX. (Annonce n°...) *De la sorte les correspondances nous seront remises ouvertes dès l'arrivée et sans retard.*

Les lettres remises directement au bureau du journal doivent être déposées dans la boîte de la grande porte.

La Direction n'ouvrant pas les lettres adressées à des initiales, ne peut répondre des timbres-poste ou documents quelconques qui s'y trouvent joints.

Pour toute annonce portant la mention : *Prendre l'adresse au bureau du journal* il est indispensable en demandant cette adresse d'indiquer le numéro de l'annonce.

Le bureau de renseignements est fermé le dimanche.

Les annonces, réclames, etc., sont reçues : 1e édition paraissant du matin : la veille, jusqu'à six heures du soir ; 2e édition paraissant le même jour, jusqu'à midi ; pour le journal paraissant le dimanche, la veille jusqu'à 5 heures du soir; *le bulletin des Lames*, le même jour, jusqu'à midi. (Ce journal ne paraît pas les dimanches et jours de fêtes))

DEMOISELLE DE MAGASIN Une jeune fille, 21 ans, désire place de demoiselle de magasin, à Roubaix. Ecrire au bureau du journal, aux initiales F. H. 41312d

EMPLOI Jeune homme, disposant de quelques heures le soir, désire faire corresp., traduct. franç. et allemandes, comptab., pour une maison. Ecrire au bureau du journal, aux initiales N. S. 6. 41313

Ancienne maison d'impression demande **BON PÉRITONNIER** connaissant machine à plusieurs couleurs. Bien retribué. Ecrire Agence Fournier, Lyon, n° 1362. 41297

EMPLOYÉ Maison de tissus demande un jeune homme instruit, au courant du magasin et des mises en teinture et faire un peu de courrier. Ecrire au bureau du journal, aux init. L. D. W 41727—546

REPRÉSENTATION Article breveté qui s'impose partout. Monopole par arrondissements. Convient à toute personne ayant relations, négociants, agent d'assurance, de publicité, etc. On peut gagner de 60 à 100 fr. par jour. — S'ad. Société de l'extincteur instantané d'incendie, du système de Mauclerc, 44, rue du Louvre, Paris. 41289d

EMPLOI Jeune homme, 23 ans, instruit, au courant du commerce et de la comptabilité, actif et sérieux, demande emploi. Excellentes références. Ecrire à M. Lucien Cuinart, 30, rue Pearson, à Calais. 780—41366

CONCIERGE Un jeune ménage sans enfants, possédant de très bonnes références, demande place de concierge, à Roubaix ou aux environs. — Ecrire au bureau du journal, aux initiales M. B. C. 99003—40791

AVIS DIVERS

AVIS M. Raoult, expert-comptable bis, informe messieurs les intéressés qu'il s'occupe de redressements d'écritures, d'inventaires, de liquidations et d'installations de comptabilités. Travail prompt et soigné. S'ad. rue de Mouvaux, 60, à Roubaix. 691—41259

Cie DU GAZ DE ROUBAIX
POUR L'ÉCLAIRAGE
le Chauffage et la Force motrice
BAISSE DE PRIX

Sulfate d'ammoniaque pour engrais, garanti contenant 20 à 21 0/0 d'azote, 30 fr. les 100 kilogs. Paiement comptant.

Cendres de coke pour calorifères, 30 centimes l'hectolitre.

Cendres pour fabrication du mortier et allées de jardin 20 centimes l'hectolitre.

S'adresser rue de Tourcoing, 58, à Roubaix, ou à l'Usine à Gaz de Croix. 90088—37900

A L'OCCASION DES FÊTES
FAITES VOS ACHATS
AU DÉTAIL CENTRAL
des VINS et SPIRITUEUX
104, Grande-Rue, 104
ROUBAIX
C'est le plus joli, le plus coquet, le mieux approvisionné et vendant le meilleur marché.
FORTES REMISES
Allez-y... vous y retournerez.

Vient de paraître pour
1896
ANNUAIRES
du Commerce
RAVET—ANCEAU
DÉPARTEMENT DU NORD
11 FRANCS
ARRONDISSEMENT DE LILLE
8 FRANCS
ROUBAIX-TOURCOING
3 Fr. 50
4040—41296

RHUMES—BRONCHITES
Le